



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2014-205

14/03/2014

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature en administration centrale : Secrétariat Général/Service des Affaires Financières, Sociales et Logistiques (SAFSL)

Secrétariat Général :
Service des Affaires Financières, Sociales et Logistiques (SAFSL) :
Sous-Direction du Travail et du Dialogue Social (SDTDS) :

- Chef(fe) du bureau de la réglementation du travail et du dialogue social
Poste n° 16648 - catégorie A - poste vacant

Personnes à contacter :

M. Eric TISON, Sous-Directeur du travail et de la protection sociale - Tél. : 01.49.55.82.60.

*MME. Michèle QUIQUERE, Adjointe au sous-directeur du travail et de la protection sociale -
Tél. : 01.49.55.51.18.*

Le sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Michel GOMEZ

**Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat général**

**Service des affaires financières, sociales et logistiques
Sous-direction du travail et de la protection sociale
Bureau de la réglementation du travail et du dialogue social
78, rue de Varenne - 75007 Paris**

Chef(fe) du bureau

N° Poste : 16658 Catégorie A	Directeur du travail	
Poste vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Le Bureau de la réglementation du travail et du dialogue social (BRTDS) a pour mission la promotion, l'animation et la valorisation du dialogue social en agriculture ; à ce titre il met en œuvre l'extension des conventions et accords collectifs. Il participe, en relation avec la Direction générale du travail, à l'évolution des règles relatives aux relations individuelles et collectives de travail. Il participe aux groupes de travail mis en place par le ministère du travail (DGT), le SGAE et les directions du MAAF sur son champ d'intervention. Il assure la gestion de la documentation de la sous-direction.	
Objectifs du poste	Management du bureau composé, outre son responsable, de 7 agents (3 de catégorie A, 3 de catégorie B et 1 de catégorie C).	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Le chef du bureau coordonne le travail des agents du bureau. Il suit l'ensemble de la législation et de la réglementation relatives aux relations individuelles et collectives du travail. Il peut être chargé de la présidence de la sous-commission agricole Commission Nationale de la Négociation Collective et de commissions mixtes paritaires.	
Champ relationnel du poste	Les dossiers suivis par le bureau impliquent de fréquents contacts avec les autres bureaux de la sous-direction, les autres directions du MAAF (la DG-PAAT, la DGER), la DGT, les services déconcentrés du ministère du travail, le SGAE et avec les partenaires sociaux en agriculture.	
Compétences liées au poste	<p align="center">Savoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande rigueur juridique. - Expérience professionnelle en droit du travail. 	<p align="center">Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualités relationnelles et goût pour le travail en équipe. - Aptitude à animer une équipe. - Bonne capacité rédactionnelle. - Capacités de synthèse et d'organisation.
Personnes à contacter	Éric TISON, sous directeur du travail et de la protection sociale - Tél. : 01.49.55.82.60 eric.tison@agriculture.gouv.fr Michèle QUIQUERÉ, adjointe au sous-directeur du travail et de la protection sociale - Tél. : 01.49.55.51.18 michele.quiquere@agriculture.gouv.fr	